

Zeitschrift:	Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber:	École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band:	21 (1964)
Heft:	7
Rubrik:	Échos

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Echos

Un jeune sportif romand invité aux J. O. de Tokyo

La Télévision suisse romande offre voyage et séjour à Tokyo pendant les Jeux Olympiques d'octobre prochain à un jeune sportif romand méritant, qui sera désigné à la suite d'épreuves éliminatoires organisées par l'EPGS.

Les modalités de ces sélections ont été fixées lors d'une réunion entre MM. Chevalier et Dupont, délégués de l'EPGS, et M. Beris Acquadro, chef des services sportifs de la TV romande. Les jeunes gens de 18 ans, nés en 1946, seront admis aux éliminatoires comprenant les quatre épreuves athlétiques suivantes: course de 100 m., course de 1000 m., saut en longueur et jet du boulet de 5 kg.

Les jeunes gens de nationalité suisse et demeurant dans les cantons de Genève, Vaud, Valais, Neuchâtel, Fribourg et dans le Jura Bernois, pratiquant ou non l'EPGS, ont eu la possibilité de s'inscrire auprès des offices cantonaux de l'EPGS jusqu'au 15 juillet 1964. Les offices cantonaux organiseront (dernier délai le 23 août) les éliminatoires cantonaux; les dix meilleurs seront admis aux demi-finales. Celles-ci auront lieu le dimanche 6 septembre 1964 au Stade de Vidy, dans le cadre de l'Exposition nationale. En plus des épreuves athlétiques déjà nommées, les 60 candidats devront répondre à un certain nombre de questions sur l'olympisme. Les cinq meilleurs de ces 60 sélectionnés seront qualifiés pour la finale, qui se déroulera le 19 septembre à Macolin avec des questions plus difficiles. Le meilleur des cinq ira à Tokyo.

Les sportifs romands apprécieront à sa juste valeur le magnifique geste de la Télévision romande et le privilège qu'elle accorde ainsi à l'EPGS. Cet appel ne manquera certainement pas de susciter un vif intérêt parmi tous les jeunes sportifs romands de la classe 1946.

vr.

L'entraînement naturel en natation également

A Bagnols-sur-Cèze, les nageurs français ont accompli un stage d'environ 6 semaines.

Les dix premiers jours ont constitué une période de mise en condition et d'adaptation au travail en piscine de plein air. Puis les nageurs ont travaillé leur résistance, à raison de 5 km. par jour. 100 longueurs de bassin ! Quel pensem ! Mais l'entraîneur national Lucien Zins adapte son programme aux méthodes modernes.

Les athlètes courrent dans les sous-bois, en montée, en descente, sur sol mou, bref, ils doivent constamment changer de rythme au gré du milieu naturel qu'ils ont choisi. Soit ! Les nageurs n'ont qu'à profiter de ces expériences. « L'entraînement naturel » est aussi pour eux. La Cèze, rivière proche de Bagnols est à leur disposition. Il faut nager en remontant le courant, qui va dicter les changements de rythme, la variété et l'intensité des efforts. Chacun a davantage de joie au travail, développe sa résistance et sa faculté d'adaptation; la monotonie du travail en piscine est rompue.

Le résultat ? Il ne se fait pas attendre: à la fin du stage, le 18 juin, lors d'un meeting à Bagnols, Alain Gottvalès égale son record de France du 100 m. nage libre en 54"6, en ayant manqué son virage. Pommerat abaisse le record du 400 m. en 4'27"1. Le « vétéran » Christophe progresse encore et nage, en 56"2, le deuxième meilleur temps français absolu. Qui dit mieux ?

A. M.

Le matériel s'améliore

Non seulement les athlètes perfectionnent leurs engins: javelots « planeurs », perche en fibre de verre, mais les cyclistes aussi suivent le progrès: le pédalier à triple plateau fait son apparition. 60 gr. supplémentaires pour une troisième couronne, ce n'est pas beaucoup. Et voilà les cyclistes avec 15 « vitesses » à disposition. Les coureurs n'auront plus que l'embarras du choix.

A. M.

Bel exemple des autorités communales de Martigny

La jeunesse de Martigny vient de se voir offrir 4 terrains de football avec vestiaires, douches et autres aménagements modernes.

Puissent ces installations permettre aux responsables du mouvement sportif de la cité valaisanne d'aller de l'avant et faire découvrir aux écoliers les joies du sport d'équipe.

Vevey lance la classe à mi-temps

Sur proposition de M. Albert Schwab, bien connu dans le monde du football vaudois, la Direction des Ecoles de Vevey

Le collège protestant romand à Founex (Vaud) cherche pour le début de septembre 1964 un professeur de sport.
Tél. (022) 8 64 62.

a décidé d'entreprendre une expérience analogue à celle qui a été tentée en France, à Vanves, à savoir: consacrer la matinée au programme intellectuel et les après-midi aux exercices sportifs en salle et en plein air.

Un maître expérimente cet horaire une année durant, après quoi les résultats des examens de ses élèves seront comparés à ceux des volées parallèles. Espérons que, comme chez nos voisins français, les résultats de la classe à mi-temps soient meilleurs que ceux de nos classes traditionnelles. En attendant complimentons autorités et corps enseignant veveysans pour cette heureuse initiative.

J.-C. G.

Etonnante progression de l'équipe finlandaise de basketball

Le tournoi préolympique de basketball vient de se terminer à Genève. Les Hongrois et les Finlandais y ont gagné leur billet pour Tokyo.

L'équipe suisse a peiné.

Il n'y a pas si longtemps, le résultat d'un match Suisse - Finlande ne faisait aucun doute. Notre équipe a souvent battu les Nordiques dans les Championnats d'Europe. Cette époque est révolue, car la Finlande s'est hissée maintenant au rang des ténors européens. Que s'est-il passé ?

La Fédération finlandaise de basketball a engagé un entraîneur américain et l'a chargé de la préparation de sa sélection en collaboration avec l'entraîneur fédéral.

L'équipe a vécu plusieurs mois dans un camp d'entraînement, parmi une compagnie de l'armée finlandaise. Connaissant ces détails, on comprend plus facilement les progrès remarquables des basketteurs finlandais. Doués d'une condition physique extraordinaire alliée à un excellent bagage technique, les Finlandais ont littéralement éclaté à Genève. La France (en athlétisme et dans d'autres domaines), l'Italie (gymnastique à l'artistique), la Finlande, et j'en passe, nous donnent de belles leçons.

Il ne suffit pas de déverser la manne fédérale aux associations livrées à elles-mêmes. La création d'un organe central chargé de la direction du sport de compétition semblerait plus judicieuse !

J.-C. G.

L'Association des écoles suisses de ski cherche pour l'automne prochain

Chef technique et administrateur

On demande: Excellente connaissance du ski. Patente cantonale de professeur de ski ou brevet IS.

Langues: français, allemand et anglais; italien souhaité.

Bonne connaissance des problèmes administratifs et talent d'organisateur.

On offre: Traitement élevé pour un emploi de longue durée.

Adresser les offres de service manuscrites, accompagnées du curriculum vitae et des prétentions de salaire, au président de l'Association des écoles suisses de ski, M. Maurice d'Allèves, préfet, Sion.